Rapport de la séance de la commission DP&Q (rapport DP&Q)

**Merci de bien vouloir compléter ce formulaire après chaque séance et de le transmettre en version Word au secrétariat de la Commission Développement des professions (CDP) de la CSFP: Karin Rüfenacht,** [**ruefenacht@edk.ch**](mailto:ruefenacht@edk.ch)

**(Les passages en gris sont de simples indications sur la marche à suivre et sont à supprimer)**

|  |  |
| --- | --- |
| Dénomination de la profession | Ajouter le titre de la profession |
| Délégué-e-s des cantons |  |
| Personne responsable du projet au SEFRI |  |
| Président-e de la commission DP&Q |  |
| Date de la séance |  |
| Date du rapport DP&Q |  |
| Rapport consolidé avec tous les délégués | Oui  Non |

## TYPE DE SÉANCE

(Veuillez supprimer les points inutiles et utiliser le tableau approprié)

## Séance ordinaire avec déroulement standard > passer directement au tableau 1

Chapitre 6 du dossier de travail – points à observer:

* La commission DP&Q se réunit au moins une fois par année (responsabilité de l’OrTra).
* Le ou la délégué-e des cantons participe à la séance ou organise son remplacement d’entente avec le secrétariat de la CDP.
* Le ou la délégué-e des cantons élabore le rapport DP&Q et l’envoie au secrétariat de la CDP.

## Séance de discussion portant sur les résultats de l’examen quinquennal > passer directement au tableau 2

Chapitre 6 du dossier de travail – points à observer:

* Les partenaires de la formation professionnelle recueillent toutes les données utiles:
* l’OrTra procède à une collecte d’informations auprès des formatrices et formateurs en entreprise, auprès des instructrices et instructeurs CIE et év. auprès des jeunes diplômés;
* le SEFRI rédige un rapport;
* le secrétariat de la CDP mène, sur mandat du ou de la délégué-e des cantons, une enquête auprès des responsables cantonaux de la surveillance des apprentissages, des examens et des écoles professionnelles.
* Les partenaires de la formation professionnelle établissent une vue d’ensemble de tous les résultats obtenus.
* Ils mènent une discussion afin de déterminer quels points doivent être retenus et traités; les arguments les plus solides l’emportent (recherche d’un consensus).
* Le ou la délégué-e des cantons élabore le rapport DP&Q et l’envoie au secrétariat de la CDP.

## Séance de conciliation fixée après la révision > passer directement au tableau 3

Chapitre 6 du dossier de travail – points à observer:

* La séance de conciliation a lieu dans le cadre d’une séance de la commission DP&Q. Une discussion préliminaire peut avoir lieu au préalable dans un cadre restreint (présidence de la DP&Q, SEFRI, délégué-es des cantons, secrétariat CDP).
* Les partenaires de la formation professionnelle mènent une discussion afin de déterminer quels points doivent être retenus et traités; les arguments les plus solides l’emportent (recherche d’un consensus).
* En cas de problèmes ou de difficultés, la personne responsable du secrétariat de la CDP peut participer à la séance.
* Le ou la délégué-e des cantons élabore le rapport DP&Q et l’envoie au secrétariat de la CDP.
* Les travaux de mise en œuvre suivent conformément au concept d’information et de formation.

## Autre type de séance > passer directement au tableau 4

## Tableau 1: séance ordinaire (tableau à supprimer s’il s’agissait d’un autre type de séance)

|  |  |
| --- | --- |
| Points discutés | Remarques |
| Mise en œuvre au niveau des entreprises |  |
| Mise en œuvre au niveau des écoles professionnelles | par ex. thèmes concernant la mise en œuvre dans les écoles professionnelles; l'introduction d’une plate-forme d’apprentissage électronique est-elle en cours de discussion? |
| Mise en œuvre au niveau des CIE |  |
| Expériences faites dans le cadre de la PQual |  |
| Documents annexés au plan de formation | par ex. ces documents ont-ils été élaborés dans les trois langues nationales et publiés sur le site de l’OrTra? |
| Liste des points en suspens | par ex. quels sont les points mentionnés dans la liste? |
| Examen quinquennal (chapitre 5 du dossier de travail) | par ex. quand cet examen va-t-il commencer et quand faut-il que les résultats de l’enquête auprès des cantons soient disponibles? |
| *Autres points / remarques* |  |

## Tableau 2: séance de discussion (tableau à supprimer s’il s’agissait d’un autre type de séance)

|  |  |
| --- | --- |
| Points discutés | Remarques |
| Parmi les résultats de l’examen quinquennal, quels sont les points qui ont été retenus afin d’être traités et développés? |  |
| Y a-t-il des problèmes ou des difficultés vis-à-vis desquels il convient de réagir sans attendre? |  |
| Décision à l’attention de l’OrTra: révision partielle ou totale ou aucune adaptation | par ex. expliquer et justifier la décision prise par les partenaires de la formation professionnelle |
| Présentation au sein de la CDP | par ex. indiquer le moment idéal pour cette présentation ou expliquer pourquoi elle n’est pas nécessaire |
| Autres points / remarques | par ex. préciser si le «blended learning» a été introduit ou non |

## Tableau 3: séance de conciliation (tableau à supprimer s’il s’agissait d’un autre type de séance)

|  |  |
| --- | --- |
| Points discutés | Remarques |
| Points abordés dans la position de la CDP |  |
| Décisions des partenaires de la formation professionnelle |  |
| Problèmes ou obstacles subsistants |  |
| Autres points / remarques | par ex. indiquer si le concept d’information et de formation a été élaboré (ou est en cours d’élaboration) |

## Tableau 4: autre type de séance (tableau à supprimer si inutile)

|  |  |
| --- | --- |
| Points discutés | Remarques |
|  |  |